

Collectif « Les autres chiffres du chômage »
Communiqué de presse 8 mars 2007
d'après l'enquête Emploi de l'INSEE, le chômage n'a pas baissé en 2006

Lors de la réunion du Conseil national de l'information statistique du 8 mars, l'INSEE a révélé que le taux de chômage mesuré par l'enquête Emploi en 2006 s'établit à 9,8%, soit exactement le même niveau qu'en 2005. L'enquête confirme donc ce que le collectif ACDC affirmait dans sa note n°2 : le recul du taux de chômage affiché par l'ANPE et le gouvernement est largement, voire totalement factice.

L'INSEE a présenté des explications techniques visant à discréditer ce résultat gênant pour le gouvernement, et à justifier le report de sa validation à octobre 2007. Ces explications ne sont pas convaincantes.

Toute enquête statistique comporte des marges d'incertitude. Mais les informations fournies par l'INSEE ne permettent pas de conclure que **ces marges sont plus importantes en 2006 que les années précédentes**. Le taux de non-réponse à l'enquête Emploi est resté stable entre 2005 et 2006, à 81%. Les fluctuations locales signalées par l'INSEE ne sont pas de nature à affecter l'estimation du taux de chômage national. Les biais dits de « rotation », connus de longue date par les spécialistes, ne sont pas plus importants que les années précédentes. Les résultats du recensement en continu, supposément contradictoires avec ceux de l'enquête Emploi, ne portent pas sur le chômage BIT, et ne sont en fait disponibles que jusqu'à début 2006, alors que le débat porte sur le chômage en 2006. Contrairement à ce qu'affirme la direction de l'INSEE, aucune raison technique ne permet donc de justifier le report à l'automne la validation officielle du taux de chômage BIT.

Le représentant du ministère du travail a montré que de nombreux changements dans la gestion des chômeurs avaient contribué à faire baisser artificiellement la statistique de l'ANPE, sans toutefois en fournir un chiffrage complet. L'écart entre ces deux statistiques est loin d'être négligeable : un taux de chômage de 9,8% selon l'enquête Emploi et de 9,1 % selon les chiffres de l'ANPE, en moyenne annuelle sur 2006. Près de 200 000 demandeurs d'emploi ont donc disparu des listes de l'ANPE mais sont bel et bien restés chômeurs.

En résumé, la réunion du CNIS a montré que :

- rien ne permet d'affirmer que les résultats de l'enquête Emploi soient moins précis que les années précédentes ;
- il est désormais certain que les données de l'ANPE surestiment fortement la baisse du chômage.

Dans cette situation, il est inexplicable que l'INSEE ait décidé de continuer à valider les statistiques de l'ANPE en continuant à publier chaque fin de mois, jusqu'à l'automne, un taux de chômage BIT calé sur ces statistiques pourtant erronées.

Cette décision n'est pas fondée techniquement. En pleine campagne électorale, l'INSEE ne devrait pas continuer à cautionner de son autorité des chiffres du chômage à l'évidence sous-estimés. On ne peut que s'interroger sur les pressions exercées sur l'institut par le pouvoir politique.

Plus généralement, cette controverse autour du chiffre du chômage montre que la réalité des problèmes d'emploi ne peut être réduite à un chiffre unique. Cette réduction conduit à un fétichisme du chiffre que nous récusons. La question de la précarité et de l'insécurité sociale va bien au-delà du seul nombre de chômeurs BIT ou inscrits à l'ANPE. Il importe de sortir par le haut de ces controverses stériles. C'est ce que le collectif se propose de montrer dans sa note n°4 qui sera rendue publique à la fin mars.